



PATRIMOINE CULTUREL & PAIX

Construire sur 70 ans de la Convention de La Haye de l'UNESCO pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé

> 13-15 mai 2024 Palais de la Paix & World Forum La Haye, le Royaume des Pays-Bas

La Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé a été le premier cadre juridique international entièrement consacré à la protection du patrimoine mobilier et immobilier, créant un précédent pour la préservation du patrimoine dans le droit international humanitaire. Sept décennies plus tard, la Convention a progressivement acquis une importance mondiale, ayant été ratifiée par 135 États Parties.

Protéger les biens culturels, que ce soit en temps de paix ou en cas de conflit armé, cela veut dire sauvegarder la mémoire des peuples et des sociétés, et transmettre le tissu diversifié de l'humanité aux générations à venir. Les instruments tels que la Convention de 1954 contribuent à construire et à cimenter les fondations de la paix.

La grande Conférence internationale de l'UNESCO à La Haye réunira diverses parties prenantes impliquées dans la protection des biens culturels, afin de faire le point des réalisations, les défis et les enseignements tirés dans la quête de la culture pour tous - indépendamment de qui ils sont et où ils se trouvent.



Site web de l'anniversaire



13 mai • Palais de la Paix

Cérémonie de bienvenue • 17h-20h15

Maître de cérémonie : Barbera Wolfensberger, Directrice générale de la culture et des médias au ministère de la culture des Pays-Bas

- Jan van Zanen, Maire de La Haye
- Hanke Bruins Slot, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas
- Ernesto Ottone R., Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la culture
- Musique fournie par l'Orchestre de la Force aérienne royale néerlandaise et Shirma Rouse

Accueil et mise en réseau • 9h-9h30

Networking Agora

Cérémonie d'ouverture • 9h30-10h

Salle Amazon

- Ernesto Ottone R., Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la culture
- General Onno Eichelsheim, Chef de la défense des Pays-Bas

Intermezzo culturel • 10h-10h15

• Contribution orale de Munganyende

Événement parallèle de haut niveau par les Pays-Bas • 10h15-11h15

Renforcer la contribution du patrimoine culturel à la paix, à la cohésion sociale et à la réconciliation grâce à la Convention de 1954

Session plénière I · 11h45-13h

La consolidation de la paix par le patrimoine culturel et l'importance de la diplomatie culturelle

Salle Amazon

Modératrice : Krista Pikkat, Secrétaire de la Convention de La Haye de 1954 et de ses deux Protocoles (1954 et 1999), UNESCO

- Alexandra Xanthaki, Rapporteur spécial des Nations Unies dans le domaine des droits culturels
- **Katariina Leinonen**, Chef de division, Approche intégrée pour la paix et la sécurité, Union européenne
- El-Boukhari Ben Essayouti, Chef de la mission culturelle de Tombouctou
- Amra Hadzimuhamedovic, Directrice du Centre pour le patrimoine culturel du Forum international de Bosnie
- Debra Kay Palmer, Directrice du patrimoine mondial et des conventions culturelles au ministère de la culture, du genre, du divertissement et du sport de la Jamaïque
- Omar Mohammed, Fondateur de Mosul Eye



Sessions thématiques parallèles • 15h-16h30

Session A : Renforcer les capacités militaires en matière de protection des biens culturels
Salle Mississippi

Modératrice : Capitaine Ankie Petersen, Officier d'état-major Protection des biens culturels dans l'armée royale néerlandaise

- Commandant Anna Kaiser, Officier chargé de la protection des biens culturels pour les forces armées autrichiennes et professeur à l'université de Krems
- Lieutenant-colonel Timothy Purbrick, Ancien commandant de l'unité de protection des biens culturels de l'armée britannique
- Laurie Rush, Gestionnaire des ressources culturelles Fort Drum, Armée des États-Unis d'Amérique
- Brigadier général Youssef Haydar, Commandant du régiment des travaux indépendants de l'armée libanaise
- Colonel Aliou Bagayoko, Directeur de la formation du Centre de maintien de la paix à Bamako

<u>Session B : Responsabilité pénale de la destruction de biens culturels - combattre l'impunité par le droit international</u> Salle Amazon

Modératrice : Ana Filipa Vrdoljak, Professeur à l'Université de Technologie de Sydney

- Kristin Hausler, Directrice du Centre de droit international de l'Institut britannique de droit international et comparé
- Andrea Cayley, Directrice exécutive du Sandra Day O'Connor College of Law de l'Arizona State University
- Nataraj Muneesamy, Directeur adjoint du ministère public de Maurice
- Roger O'Keefe, Professeur de droit international, Université Bocconi
- Farida El Khamlichi, Présidente de la Commission nationale du droit international humanitaire du Maroc

Sessions thématiques parallèles • 15h-16h30

<u>Session C : Nouvelles technologies et protection des biens culturels</u>
Salle Yangtze 1

Modératrice : Corine Wegener, Directrice de la Smithsonian Cultural Rescue Initiative

- Olivier van Damme, Chef de la section de la planification stratégique et de la coordination, Centre satellitaire des Nations Unies (UNITAR/UNOSAT)
- Yang Wang, Vice-président chargé de la promotion institutionnelle, l'Université des sciences et technologies de Hong Kong
- Timo Schless, Conseiller et développeur pour la Fondation Whiteflag
- Commandant Salvatore Rapicavoli, Officier du département des carabiniers pour la protection du patrimoine culturel (Comando CC TPC)

Session plénière II • 16h45-18h15

<u>Protéger les biens culturels : un impératif humanitaire</u> Salle Amazon

Modérateur : Ammar Azzouz, Chargé de recherche à l'École de géographie et d'environnement, Université d'Oxford

- Nour A. Munawar, Chargé de recherche à l'Université d'Amsterdam
- Joanne Farchakh Bajjaly, Fondatrice et directrice de l'ONG Biladi
- Lynn Meskell, Professeur d'anthropologie, Université de Pennsylvanie
- Svjetlana Jovic, Fonctionnaire principal chargé des affaires civiles, la Force intérimaire des Nations unies au Liban

Manifestation culturelle et réception • 18h45-22h

• Visite du musée du Mauritshuis, Galerie royale de tableaux



Accueil et mise en réseau • 9h-9h30

Networking Agora

Sessions plénière III • 9h30-10h30

<u>Panel 1: Façonner un avenir pacifique : Collaborations pour la préservation du patrimoine culturel dans les situations d'urgence</u>
Salle Amazon

Modérateur : S.E. Mariusz Lewicki, Président de la Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention de La Haye de 1954

- Teresa Patrício, Présidente du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS)
- Peter G. Stone, Président du Blue Shield
- **Elke Selter**, Directeur des programmes de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH)
- Sanne Letschert, Directrice de la Cultural Emergency Response (CER)
- Aparna Tandon, Responsable principal du programme, Premiers secours et résilience pour le patrimoine culturel en temps de crise, Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)



Sessions plénière III • 11h-12h00

Panel 2: Façonner un avenir pacifique : Innovations en matière de préservation du patrimoine culturel dans les situations d'urgence Salle Amazon

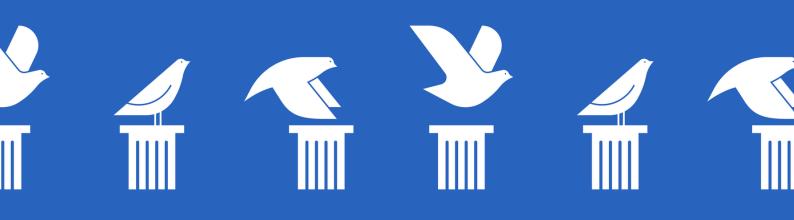
Modérateur : Samuel Fernando Franco Arce, Directeur exécutif du Cultural Rescue Center

- Rita Tjien Fooh, Directrice des archives nationales du Suriname
- Mariko Fujioka, Professeur associé à l'université Kokugakuin
- Mutanu Kyany'a, Responsable des programmes et de la diffusion, Patrimoine numérique africain
- Mauro Vignati, Conseiller Technologies numériques de la guerre,
 Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Cérémonie de clôture • 12h-13h00

Conclusion • 13h-13h30

- Ernesto Ottone R., Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la culture
- Fleur Gräper-van Koolwijk, Secrétaire d'État à la culture et aux médias des Pays-Bas
- Performance de HIIIT



La culture ne devrait jamais être une cible

